



# Recommandations aux auteurs

## **Conditions de publication**

Les articles sont publiés principalement en français. Ils sont soumis à l'appréciation du comité d'organisation qui fait appel à un comité de lecture composé d'experts qui statue sur le caractère publiable de la proposition. Les propositions de correction sont transmises à l'auteur par le comité d'organisation.

Les articles soumis n'ont pas été publiés auparavant, et ne sont pas en cours de publication ailleurs. La décision de publication est envoyée à l'auteur par courrier électronique. Elle est accompagnée d'un contrat de cession de droits que l'auteur doit retourner signé.

Le comité de rédaction est particulièrement sensible à la qualité de l'écriture et demande aux auteurs de faire un effort particulier afin d'écrire pour un public qui n'est pas forcément un spécialiste de la méthode, de la société ou de l'aire culturelle dont traite l'article.

## **Taille des articles**

Les articles ne doivent pas dépasser **30 000 signes**, bibliographie, notes et espaces compris. Ils doivent être accompagnés des deux résumés, l'un en français, l'autre en anglais et de cinq mots-clés ainsi que des coordonnées postales et électronique de l'auteur.

## **Langues des articles**

Les articles sont en Français prioritairement. Les articles dans une autre langue (anglais, italien, espagnol ou allemands) sont susceptibles d'être acceptés mais seulement dans une version courte (20000 signes) et sous réserve qu'un membre du comité de lecture puisse se charger de la relecture.

## **Consignes de présentation**

Le texte doit être précédé, dans l'ordre, des informations suivantes : titre ; prénom et nom complet de l'auteur ; fonction et institution de rattachement ; adresse électronique et postale, résumé en français avec cinq mots clés, résumé en anglais avec cinq mots-clés.

### **Titre de l'article**

Le titre de l'article doit être en bas de casse. Un titre alternatif en anglais est le bienvenu.

### **Informations sur l'auteur**

Les prénom et nom de l'auteur en bas de casse, suivis de la description de l'auteur (institution de rattachement, fonction, coordonnées postales et/ou électroniques).



## **Styles et mise en forme**

Pour mettre en forme votre contribution, merci de vous reporter au document associé et d'utiliser le template fourni.

Voici quelques conseils d'ordre ortho-typographique pour préparer votre article :

- Éviter les paragraphes vides entre les paragraphes.
- Ne pas mettre d'espace devant les signes de ponctuation simples (virgule, point, points de suspension). Ajouter des espaces insécables devant les signes doubles (point-virgule, deux points, points d'interrogation ou d'exclamation), après l'abréviation *p.* (page) notamment.
- Doivent être composés en italique : les titres d'ouvrages et de revues, les locutions latines (parfois abrégées), *et al.*, *ibid.*, *id.*, *in*, *infra*, *loc. cit.*, *op. cit.*, *supra*, les mots étrangers, les mots que l'on veut mettre en relief, les autonymes.
- Les capitales devront toutes être accentuées comme les minuscules.
- L'exposant, dans le corps du texte, sera utilisé pour les appels de note et les ordinaux (1<sup>re</sup>, 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup>...);
- Ne pas utiliser les caractères soulignés dans le texte ; les remplacer éventuellement par des italiques ou des caractères gras.
- Pour les caractères spéciaux (symboles mathématiques, flèches, caractères translittérés, etc.), vous devez impérativement utiliser une police Unicode.
- Les sigles sont développés à leur première apparition dans le texte. Les capitales sont accentuées.

## **Résumés et mots-clés**

Votre contribution doit comporter, si possible :

- deux résumés (une demi page chacun), l'un dans la langue du texte, l'autre en anglais.
- une série de mots-clés, dans la langue de l'article et en anglais. Les mots-clés doivent être notés en bas de casse, de préférence au singulier (sauf pour les noms propres ou si une convention typographique en justifie l'usage), et séparés par des virgules.

## **Citations**

Les citations partielles seront intégrées au texte courant (Normal) entre guillemets français («/»); et réserver les guillemets anglais ("") pour une citation à l'intérieur de la citation.

- Les citations complètes seront stylées en Citation ;
- Les coupures et phrases tronquées doivent être signalées par [...].

## **Notes**

Nous vous recommandons d'utiliser la numérotation automatique de notes de bas de page, en chiffres arabes, continue. Les notes de fin peuvent en revanche peuvent être utilisées comme double numérotation.

## **Images**

## Archéologies numériques

### Digital Archaeology



Si le texte comporte des images, celles-ci doivent être transmises à part, nommées et numérotées en fonction de la place qu'elles doivent occuper dans le texte au format JPG.

Vous devez toutefois insérer à sa place dans le texte le numéro de la figure sous forme (fig.1), cette dernière étant fournie séparément.

Les légendes des illustrations doivent être placées en fin de texte et le numéro de l'illustration doit précéder la légende et les crédits. La mention des crédits est vivement recommandée. Les illustrations doivent être libres de droit.

Les photos doivent être en format jpg ou tiff d'une taille de 15 cm environ pour 300 dpi. Les illustrations au trait doivent être au format . ai ou pdf.

### **Tableaux**

Les tableaux simples sont inclus directement dans le texte (Insérer > Tableau).

Les tableaux complexes ou de grandes dimensions peuvent être fournis à part sous forme de feuille de calcul annexe (format xls).

### **Présentation des références**

Les appels bibliographiques doivent figurer dans le texte entre parenthèses, selon le système (auteur, date). Les références complètes doivent être regroupées en fin d'article, par ordre alphabétique et, pour un même auteur, par ordre chronologique. Dans le cas de plusieurs articles publiés la même année par un même auteur, mettre par exemple 2001a, 2001b, 2001c.

Les citations doivent être suivies des mentions suivantes : (Auteur, date, volume : pages).

Exemple : (Dumont 1983 : 113-130) ou bien (Lepage 1756, 2 : 223-598).

En l'absence d'auteur, remplacer le nom d'auteur par le titre abrégé. Exemple : (*Dictionnaire des synonymes...* 1992 : 33-46).

### **Présentation de la bibliographie**

Les références sont classées par ordre alphabétique de nom d'auteur. Les références anonymes sont regroupées en fin de bibliographie et classées par ordre alphabétique de titre (les articles définis ne comptent pas).

Les titres d'ouvrages et de revues sont en italiques. Les titres de thèses, de rapports, d'articles de chapitre sont entre guillemets. L'initiale du prénom des auteurs uniques, ou pour les ouvrages à plusieurs auteurs, du premier auteur, est rejetée après le nom. Elle vient avant le nom pour les auteurs suivants.

Pour les ouvrages : Nom, initiale du prénom. Date. *titre*. lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Ex. : LOTHAIRE, E. 1989. *Figures de danse bulgares*. Paris, Dunod.

## Archéologies numériques

### Digital Archaeology



Pour un article dans une revue : Nom, initiale du prénom. Date. « titre de l'article », *titre de la revue*, volume, numéro : page à page.

EX. : GLASSNER, J. 1993. « Formes d'appropriation du sol en Mésopotamie », *Journal asiatique*, 16, 273 : 11-59.

Pour un article dans un volume d'actes par exemple : Nom, initiale du prénom. Date. « titre de l'article », *in* : Prénom et nom des directeurs de l'ouvrage, *titre de l'ouvrage*, ville d'édition, éditeur : page à page.

EX. : LEMONNIER, P. 1997. « Mipela wan bilas. Identité et variabilité socio-culturelle chez les Anga de Nouvelle-Guinée », *in* : S. Tcherkézoff & F. Marsaudon (éds), *Le Pacifique-Sud aujourd'hui : identités et transformations culturelles*. Paris, CNRS Éditions : 196-227.

### **Envoi des articles**

L'article complet doit être adressé sous forme électronique à l'adresse suivante : [laurent.costa@mae.cnrs.fr](mailto:laurent.costa@mae.cnrs.fr)